



Rapport d'activités 2012-2013

Rapport d'activités 2013

Le présent Rapport d'activités couvre une période de 18 mois soit de juin 2012 à décembre 2013. Cela s'explique par le fait que la Fondation a décidé, en juin 2013, d'adopter dorénavant les États financiers et le Rapport d'activités en février, soit à un moment plus rapproché de la fin de notre année budgétaire qui coïncide avec l'année civile.

Depuis le dernier rapport d'activités, les activités se sont poursuivies et peuvent être regroupées sous trois grandes rubriques :

- Le développement organisationnel
- Les activités spéciales
- Les activités régulières

Le développement organisationnel

1.1 Le Conseil d'administration a procédé à la révision de nos Statuts et règlements. Ceux-ci dataient de plusieurs années déjà et ils devaient être ajustés au fonctionnement qui s'était peu à peu établi. Nos nouveaux Statuts officialisent, entre autres modifications, l'existence d'un comité exécutif, abolissent l'Assemblée générale annuelle et précisent la notion d'*Amies et amis de la Fondation*. Dès que l'écriture finale du texte sera complétée, il sera traduit et rendu disponible sur notre site WEB.

1.2 Le Conseil d'administration a mis à jour les orientations générales de la Fondation et un document d'information a été produit. Celui-ci sera remis aux personnes et aux organismes lorsque nous les solliciterons à titre de *Partenaires* ou *Grands partenaires*. Il est également disponible sur le site WEB.

1.3 La Fondation a pu compter sur deux legs testamentaires d'importance au cours des 18 derniers mois. Mme Thérèse Laliberté, une donatrice fidèle, a légué la somme de 45 000\$; pour sa part, Madeleine Parent, dont on connaissait le profond attachement

à Léa Roback et l'engagement indéfectible en faveur de la Fondation nous a laissé la somme de 140 000\$, somme qui pourrait être majorée lors du règlement final de la succession.

Les activités spéciales

Le Conseil d'administration a voulu inscrire les activités de l'année 2013 sous le thème du 20^e anniversaire de la Fondation.

C'est en effet en 1993, lors de son 90^e anniversaire que des amies ont offert en cadeau à Léa Roback la mise sur pied d'une fondation. Par ce geste, elles voulaient contribuer à une cause qui lui tenait à cœur : le droit à l'éducation. Depuis sa création, la Fondation a soutenu, en octroyant des bourses annuelles, les projets de formation de femmes économiquement défavorisées et socialement engagées. C'est ainsi qu'en 20 ans, 202 bourses ont été attribuées et plus de trois cent mille dollars (300 000\$) versés. Il y avait là toutes les raisons de fêter ! Dans le cadre de ces célébrations du 20^e anniversaire :

2.1 La Fondation a donné son appui à la reprise, à Québec, de la pièce *La Déposition* d'Hélène Pedneault, elle aussi généreuse amie de la Fondation. Cette initiative permettait de souligner le 25^e anniversaire de la création de cette pièce. Elle visait à faire connaître davantage la Fondation hors de Montréal et à élargir son bassin de donatrices et de donateurs;

2.2 La Fondation a offert, conjointement avec la Maison Parent-Roback (MPR), un coquetel auquel étaient invitées nos anciennes membres du Conseil d'administration et boursières ainsi que les travailleuses des groupes de femmes regroupés à la Maison. Nous avons, à cette occasion, célébré non seulement notre 20^e anniversaire mais également le 15^e anniversaire de la MPR;

2.3 La Fondation a tenu le 3 novembre un grand événement anniversaire. Pour l'occasion un comité organisateur formé de Monique Simard, Nicole Lacelle, Andrée Lévesque et de

la vice-présidente au financement, Ghislaine Patry Buisson a préparé *Paroles rebelles*. Ce spectacle a été conçu autour de textes signés par des femmes engagées et lus par des artistes de grand talent : Madeleine Péloquin, Ève Landry, Violette Chauveau, Johanna Nutter, Brigitte Poupart, Elisapie et Louise Dussault. dans une mise en scène de Brigitte Poupart. La partie musicale était assurée par une prestation de jazz manouche offert par *Christine Tassan et les Imposteurs*.

Les activités régulières

3.1 Les revenus de la Fondation

Comme à l'habitude, nous avons tenu la campagne annuelle de financement qui nous a permis de recueillir 10 909,00 \$ en 2012 et 9 793,00 \$ en 2013.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts pour nous assurer du renouvellement de l'appui de nos Partenaires et tenter d'en recruter de nouveaux. Nous avons, dans ce cadre, pu compter sur des contributions de 12 500 \$ en 2012 et de 7 770,00 \$ en 2013.

Toutefois, ce ne sont pas là les seules sommes recueillies. La Fondation reçoit des dons tout au long de l'année, dont des legs testamentaires et des contributions lors d'activités spéciales. Elle touche aussi les droits d'auteur d'Hélène Pedneault, sur l'ensemble de ses oeuvres, et ceux d'Andrée Lévêque sur la biographie de Madeleine Parent. Elle vend également certains produits dérivés : DVD, livres, affiches qui constituent aussi une source de revenus.

C'est ainsi que la Fondation a pu compter sur un revenu global de 84 005 \$, en 2012, et de plus de 170 000 \$, en 2013.

3.2 L'attribution des bourses

En juin 2012, la Fondation a remis 14 bourses représentant 26 600 \$. En juin 2013, elle a remis 16 bourses totalisant la somme de 32,000 \$. Ces opérations d'attribution des bourses

se sont tenues grâce à la coordination remarquable de la vice-présidente aux bourses, le soutien de la secrétaire et la collaboration de la grande majorité des membres du Conseil d'administration qui se sont engagées dans la préparation des sommaires de candidature, l'examen des candidatures, la présélection des candidates ou au sein du comité de sélection.

Réunions du Conseil d'administration et du Comité exécutif

Pour mener à bien toutes ces activités, régulières ou spéciales, nous avons tenu 8 réunions du Comité exécutif et 5 du Conseil d'administration.

De plus, plusieurs réunions de comités divers ont été nécessaires pour mener à bien la réalisation des activités prévues dans le cadre du 20^e anniversaire.

Perspectives 2014

Comme on le voit, les 18 derniers mois ont été intenses. L'année 2014 en sera donc essentiellement une de consolidation.

Notre situation financière, grâce aux importants legs testamentaires, à l'appui de nos *Partenaires* et *Grands partenaires* et à la fidélité de nos contributeurs et contributrices, nous permet d'envisager l'avenir avec espoir. Nous avons les moyens de remplir notre mission et d'aider des femmes à réaliser leur projet d'études. Bien sûr, les besoins sont immenses et nous ne pourrions jamais répondre à toutes les demandes mais la Fondation a accru de façon notable sa capacité d'intervention.

La Fondation peut également compter sur l'engagement d'un Conseil d'administration de 13 personnes. Des femmes engagées et déterminées qui mettent leurs convictions et leur disponibilité au service d'un idéal que portait en elle Léa Roback.

Le conseil d'administration, février 2014